

Représentants du personnel de la Commission Administrative Paritaire (CAP) de catégorie A placée auprès du CIG

TITULAIRES	SUPPLEANTS
 Madame Véronique REVEL GONZALEZ Agent du CCAS de Bagneux (92) Organisation syndicale: CGT	 Monsieur Yann LEHUEDE Agent de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre (T12) Organisation syndicale: CGT
 Madame Nadine SENNANE Agent de la commune de Bondy (93) Organisation syndicale: CGT 07 87 75 21 14 - nadine.sennane@orange.fr	 Madame Karima MOUDDENE Agent de la commune de Montfermeil (93) Organisation syndicale: CGT
 Monsieur Jésus DE CARLOS Agent de la commune de La Courneuve (93) Organisation syndicale: CGT 06 72 78 79 54 – jesus.de.carlos@lacourneuve.fr	 Madame Julie FRANCES Agent de la commune d'Ivry-sur-Seine (94) Organisation syndicale: CGT
 Madame Nadine LAUTHELIER Agent du département de la Seine-Saint-Denis (93) Organisation syndicale: CGT	 Madame Hélène VIOLTON FERNANDEZ Agent du CCAS de Bobigny (93) Organisation syndicale: CGT
 Madame Isabelle ARGANT Agent de la commune d'Antony (92) Organisation syndicale: CFDT 06 84 28 08 48 - isabelle_a45@hotmail.com	 Monsieur Antoine STOCKMAN Agent de la commune de Courbevoie (92) Organisation syndicale: CFDT 06 81 52 05 16 - a.stockman@ville-courbevoie.fr
 Monsieur Richard BANNAIS Agent de la commune de Gennevilliers (92) Organisation syndicale: CFDT 01 40 85 64 64 - richard.bannais@ville-genevilliers.fr	 Madame Marie-Christine LESELLIER Agent de l'EPT PARIS TERRES D'ENVOL Organisation syndicale: CFDT
 Madame Sara NANAA Agent du département de la Seine-Saint-Denis (93) Organisation syndicale: CFDT 07 69 74 74 62- snanaa@seinesaintdenis.fr	 Madame Claire KAHN-BONNEAU Agent de la commune de Sevran (93) Organisation syndicale: CFDT 06 75 24 29 89 - ckahn@ville-sevran.fr
 Madame Véronique VASLOT Agent de la commune d'Ivry-sur-Seine (94) Organisation syndicale: FSU	 Madame Véronique PHILIPON Agent de la commune de Limeil-Brévannes (94) Organisation syndicale: FSU 07 49 31 32 12

La collecte des données à caractère personnel est réalisée conformément aux dispositions du Règlement européen 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et de la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et dans le respect du consentement donné par chaque représentant du personnel figurant sur la liste.

Aucune diffusion ou communication de données à caractère personnel à des tiers n'est autorisée autre que pour la finalité pour laquelle elles ont été collectées.